

Accompagnement VAE

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 2201235F — Mise à jour : 13 avril 2026

Organisme responsable : ESSOR CARRIERE

Contenu

Objectifs

Accompagnement individualisé pour la préparation à la validation de l'expérience :

- rédaction du dossier de demande, avec la description des différentes activités du candidat
- préparation à l'entretien avec le jury

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) est une nouvelle voie d'accès aux diplômes. Elle permet à toute personne engagée dans la vie active depuis au moins 1 an (selon le diplôme visé), de voir reconnaître officiellement ses compétences professionnelles, par un titre, un diplôme professionnel ou un certificat de qualification enregistré préalablement au RNCP.

Programme

1. Choix du diplôme, titre ou CQP

Le diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle (CQP) visé doit être inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sur <https://vae.gouv.fr/>

Le salarié définit la « certification » la plus adaptée à son projet (correspondant le mieux à ses compétences ou expériences). Il est important qu'il s'informe en amont sur le déroulement du processus de validation et qu'il se fasse aider dans cette démarche (notamment par un conseil en évolution professionnelle - CEP (voir la page Le conseil en évolution professionnelle), par un Point Information Conseil - PIC...)

2. Dépôt du dossier de candidature

Le salarié retire un dossier de candidature auprès de l'organisme qui délivre la certification.

Dès lors que sa candidature est déclarée recevable par l'organisme certificateur, le salarié peut bénéficier d'un accompagnement (notamment en mobilisant son compte personnel de formation) lui permettant de préparer les étapes suivantes

3. Rédaction du dossier de VAE

Le salarié rédige le dossier de VAE en décrivant en détail ses savoirs et savoir-faire afin de démontrer qu'il dispose bien des compétences requises. Lors de cette étape, l'accompagnement par l'organisme certificateur ou par un prestataire indépendant (par exemple, un organisme de formation) est vivement recommandé.

L'accompagnement peut commencer dès que le dossier de candidature est déclaré recevable et se dérouler jusqu'à la date d'évaluation par le jury. En cas de validation partielle, l'accompagnement peut se poursuivre jusqu'à l'évaluation complémentaire.

Dans ce cadre, le salarié peut bénéficier - en fonction de ses besoins - d'aides méthodologiques à la description des activités et expériences qu'il souhaite valoriser pour obtenir la certification visée, à la formalisation de son dossier de VAE, à la préparation de son passage devant le jury et à la mise en situation professionnelle éventuellement prévue par le référentiel de la certification.

4. Passage devant le jury

Le dossier de VAE est étudié par un jury composé d'enseignants, de formateurs et de professionnels du secteur concerné par la certification visée. Le jury peut proposer un entretien et/ou une mise en situation professionnelle du candidat pour compléter l'étude du dossier.

À l'issue du processus de validation, le jury délivre tout ou partie du diplôme. En cas de validation partielle, les parties de certification obtenues sont acquises définitivement. Il peut compléter son expérience ou suivre une formation, par exemple dans le cadre d'une période de professionnalisation (Voir la page La période de professionnalisation) ou du compte personnel de formation (Voir la page Le compte personnel de formation). Par ailleurs, les parties de certification peuvent permettre des dispenses d'épreuves s'il est prévu des équivalences totales ou partielles entre les certifications.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Aucun prérequis	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
------------------------------------	--

Liste des certifications

Accompagnement VAE

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2160918	Présentiel	MORLAIX	31/12/2025	30/12/2026
2160919	Présentiel	Brest	31/12/2025	30/12/2026
2160920	Présentiel	Saint-Pol-de-Léon	31/12/2025	30/12/2026
2160921	Présentiel	Carhaix-Plouguer	31/12/2025	30/12/2026
2160922	Présentiel	Landivisiau	31/12/2025	30/12/2026
2160923	Présentiel	Landerneau	31/12/2025	30/12/2026
2160924	Présentiel	Plouvien	31/12/2025	30/12/2026
2160925	Présentiel	Lanester	31/12/2025	30/12/2026
2160928	Présentiel	Ploërmel	31/12/2025	30/12/2026
2160933	Présentiel	Rennes	31/12/2025	30/12/2026